Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Morzine
les Crozats
rue des Traîneaux , route des Rennes

Immeuble dit résidence Datcha

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000804
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : immeuble
Appellation : résidence Datcha

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2006, O1, 322

Historique

Par sa situation isolée, l'immeuble le Datcha (lot 479 d'une superficie de 1500 m2, maître d'ouvrage Avoriaz Développement, Pierres et Vacances,) fait le lien entre les quartiers achevés des Crozats et des Dromonts et le nouveau quartier à venir de la Falaise. Les stationnements automobiles aménagés jusque-là sur le plateau de la Falaise ont été déplacés à l'écart de la station et la "raquette" d'entrée aménagée. Le Datcha est conçu comme un "jalon" accompagnant le nouveau parcours d'entrée de la station. Le projet est étudié en 1985 par Jean-Jacques Orzoni et par Jacques Labro qui a repris, après une dizaine d'années d'éloignement, son travail de concepteur à Avoriaz (Palais du Festival en 1982, Le Sirius en 1985) qui s'exprimera à nouveau avec la création du quartier de la Falaise. Le Datcha comprend 46 logements, soit 233 lits répartis dans 12 studios, 19 deux pièces et 15 trois pièces (1700 m2 de surface hors oeuvre nette). Le permis de construire est accordé en août 1986. La volumétrie du bâtiment découle de sa situation de pivot entre les quartiers de la Falaise et des Crozats. Par sa situation adossée au nord sur une butte artificielle partageant deux pistes de ski et disposée en belvédère au sud et à l'ouest, l'immeuble est conçu comme une résidence unique offrant toutes ses faces et ses abords à la vue de tous, traitant avec autant d'attention la face amont et la face aval. Cette attitude annonce des principes fondateurs qui seront amplifiés au quartier de la Falaise.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1986 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Labro (architecte urbaniste, attribution par source), Jean-Jacques Orzoni (architecte urbaniste, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Gérard Brémond (commanditaire)

Description

Avec les immeubles Epicéa et Cap-Neige, l'immeuble le Datcha compose le passage ouvert entre le quartier de la Falaise et les Crozats. Ces trois immeubles au gabarit comparable sont isolés les uns des autres et placés comme des "jalons" orientant les parcours et les regards des piétons, des skieurs ou des véhicules de desserte. Le Datcha s'adosse et s'élève contre une butte de terre (en partie remodelée) qui sépare deux pistes de ski. Le bâtiment est composé de deux parties. A l'amont, l'entrée s'effectue au nord par un corps de bâtiment distinct des logements placés dans une aile disposée en proue au sud. Ces deux corps de bâtiments sont réunis par les dessertes verticales (cage d'escaliers et ascenseurs) qui

contribuent à relier le projet au sol. La partie aval comprend 8 travées dont 4 travées parallèles (2,94 m de portée) et 4 travées en éventail (angle de pivotement de 20°, 3 sur le pignon ouest et 1 sur le pignon est). L'immeuble est traité en pyramide, avec 6 niveaux sur le pignon ouest, 9 niveaux en partie centrale et 5 sur le pignon est. L'entrée amont est un volume distinct conçu comme une plate-forme surélevée du sol, couverte par une charpente polygonale, placée là en vue le long des circulations publiques. Les appartements sont tous de plain-pied, de trois types : studios (travées parallèles), deux pièces (travées en éventail) et trois pièces (travées parallèles réunies). Ils sont desservis par une coursive à l'air libre placée côté amont et couverte par une toiture fractionnée selon les travées. Les garde-corps sont traités en "claustras-bois". Les appartements sont en duplex dans les niveaux supérieurs de chaque travée de la partie est, formant des "appartements chalets" qui coiffent cette partie de l'immeuble. Chaque logement est prolongé par un balcon polygonal, soit isolé, soit associés deux par deux, parfois adossé à un mur de refend. Les garde-corps alternent planches jointives horizontales, tuiles de bois et barreaudage vertical. Les profils variés de la toiture orientent la volumétrie par un grand versant incliné à l'est et deux portes neige décalés s'élevant au sud à l'ouest, dessinant ainsi une silhouette-repère du Datcha, adaptée à sa situation "isolée" dans la station.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : essentage de bardeaux ; essentage de planches ; enduit ; bossage ; béton armé
Matériau(x) de couverture : bois en couverture, bardeau
Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 4 étages carrés
Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés ; toit à longs pans inversés
Escaliers : escalier hors-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie
Autres organes de circulations : ascenseur

Typologies et état de conservation

Typologies : immeuble parallèle à la pente en pyramide, circulation latérale

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations

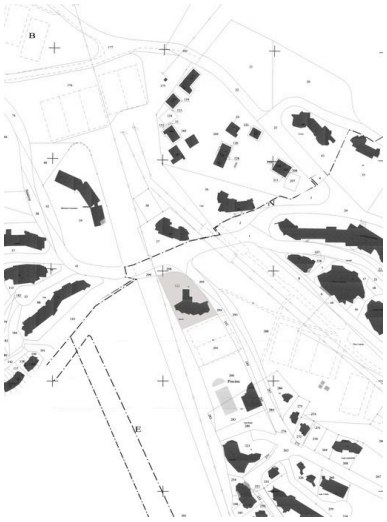

Plan masse, extrait du plan cadastral
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400946NUD

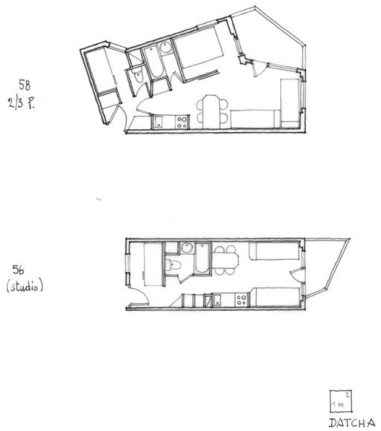

Plans du studio 56 et de l'appartement 58. Relevé schématique
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400754NUD

Vue générale
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400956NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'aire d'étude d'Avoriaz (IA74000866) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Immeubles (IA74000868) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :
Secteur urbain concerté : quartier les Crozats (IA74000872) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Crozats

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

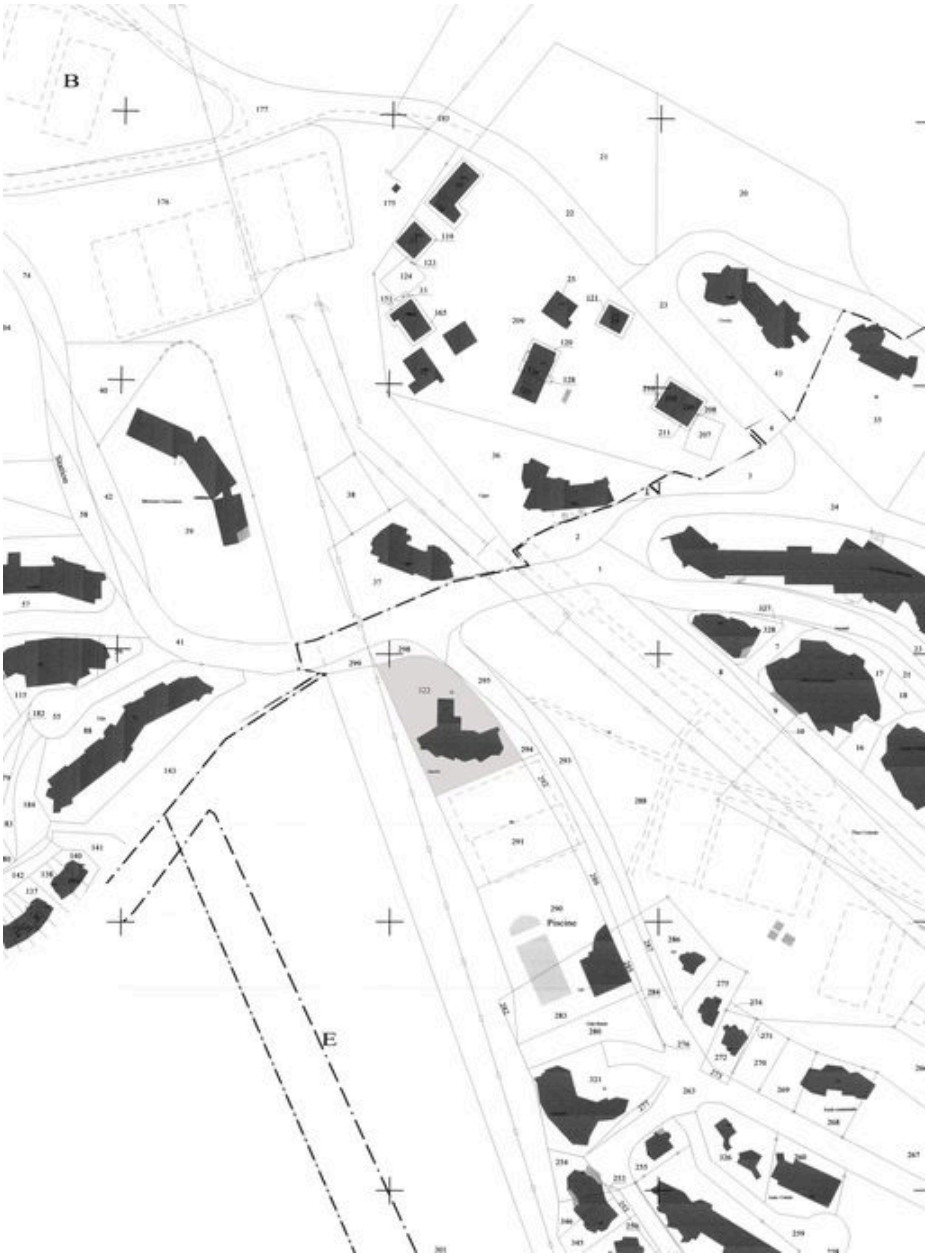

Plan masse, extrait du plan cadastral

IVR82_20087400946NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

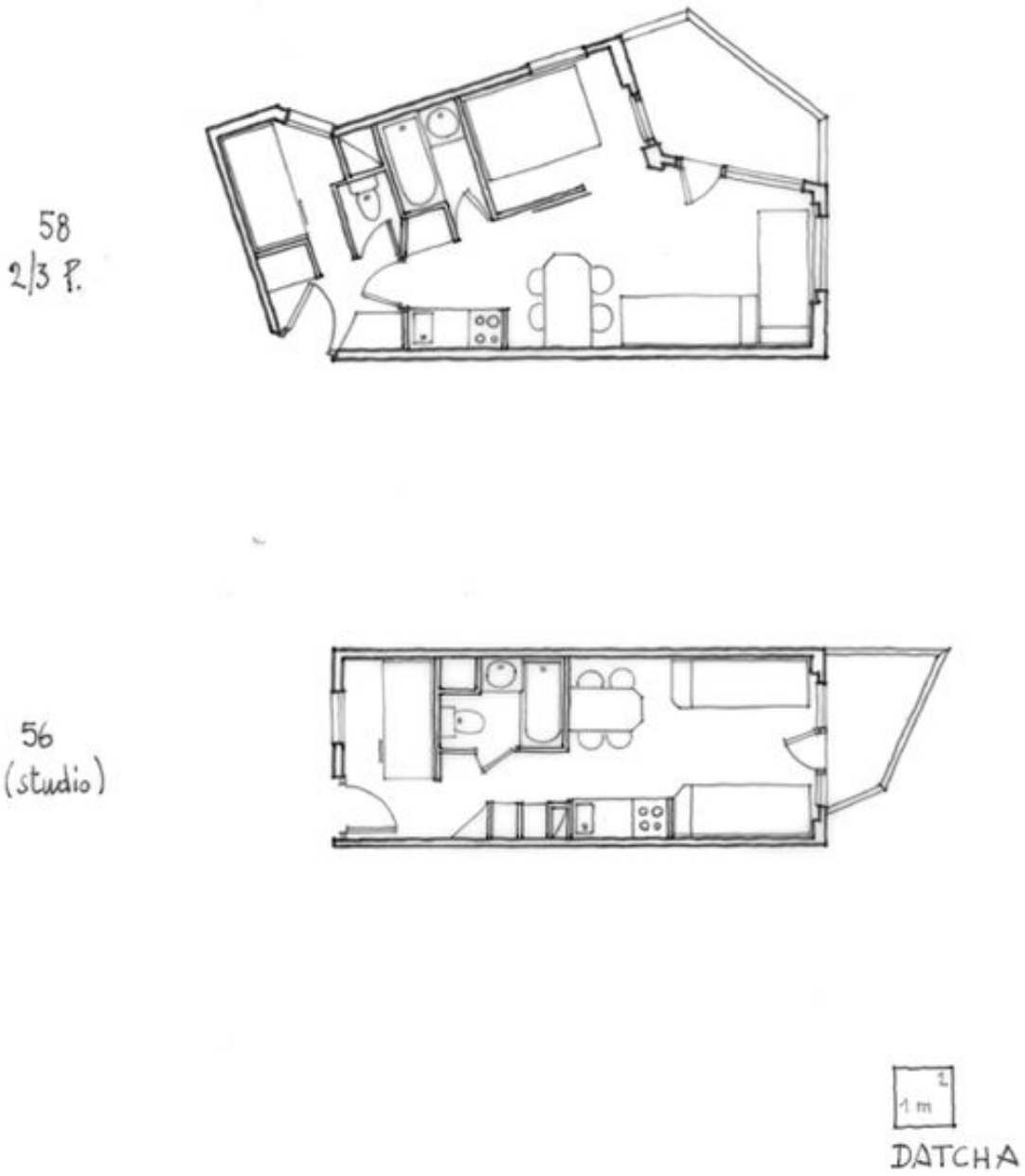

Plans du studio 56 et de l'appartement 58. Relevé schématique

IVR82_20087400754NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Technique de relevé : relevé schématique ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale

IVR82_20087400956NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation